



# Au Fil de la Lauch



## S'herrlesher Freschablättla (Le journal des Grenouilles de Herrlisheim)

Heures d'ouverture de la Mairie et de l'Agence Postale :

Lundi de 13 h 30 à 17 h

Mardi et mercredi de 8 h à 12 h

Jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

Vendredi de 8 h à 12 h

Sites : <http://www.herrlisheim-pres-colmar.fr>

<http://www.agglo-colmar.fr>



Décembre 2018

# Edit0



« Bonjour Décembre », mois des joujoux, mois de la neige, du gui, du houx ; tu viens raccourcir chaque jour et mettre en pause tous nos labours. Voici janvier qui nous arrive, et l'année change alors de rive. Et le froid et le gel, la terre qui grelotte, c'est l'hiver en blanc, sur les toits d'ivoire.

Eh oui, Décembre est à nos portes et annonce avec lui les manifestations autour de Noël ; le marché de Noël donnera le démarrage des festivités. Puis sonnera l'heure de l'arrivée du Saint-Nicolas, des jeux de Noël organisé par les Grenouilles s'Eclatent, les concerts festifs de l'ADEM'OH.

Les vœux de Monsieur Le Maire seront l'occasion d'annoncer la nouvelle année et avec elle son lot de manifestations notamment avec les différentes pièces de théâtre qui permettront de nous divertir, de ne pas oublier les aînés du village qui se retrouveront à l'occasion d'un repas.

A l'approche des **fêtes de Noël** et de **fin d'année**, il existe un cadeau rare et précieux : le **don de sang !!!** Pensez-y.

Alexandra PELLICIA



Les médaillés de l'UNC

Réparation de la toiture du clocher suite aux intempéries



100<sup>ème</sup> anniversaire de la Commémoration de l'Armistice



Récipiendaires lors de la Sainte-Barbe des sapeurs-pompiers

Photos : Rachel GROSSETETE - Gérard HIRTZ - Francis ZIESSSEL



Départ à la retraite d'Oriella Di Stefano

# Le Mot du Maire

Chères Herrlisheimois, Chers Herrlisheimois,

Le passage de l'été à l'automne a été brutal et tardif. Nous avons pu le constater avec le fleurissement d'été qui est resté en place jusqu'à mi-novembre dans la plupart des villes ou villages de notre région. Du jamais vu !

Du côté de la sécheresse, la pluie tant attendue n'a fait son apparition que sporadiquement. Je l'avais évoquée dans le « MOT DU MAIRE » d'il y a un an et avais profité de l'occasion pour rappeler les hauteurs de la nappe relevées hebdomadairement pour l'observatoire de la nappe d'Alsace (APRONA) par les agents communaux. Je les rappelle et les complète avec le relevé le plus bas effectué cet automne : 190,92 m par rapport au niveau de la mer en septembre 1976 (le record), 191,36 m en septembre 1991, 191,79 m en août 2017 et 191,93 m le 23 novembre 2018.

## Activités associatives...

Activités intenses avec le don du sang, l'organisation d'un Cluedo®, de la bourse aux jeux de sociétés et de la remise des prix du concours des maisons décorées à l'occasion de Halloween, proposés par Les Grenouilles s'éclatent, ainsi que les assemblées générales tenues par le Comité des fêtes (Marché de Noël), l'Amicale des Élus, l'Adem'Oh et le Coup de Main.

## Quelques nouvelles brèves...

La cérémonie du centenaire de la signature de l'Armistice de la première guerre mondiale a réuni les deux communes d'Obermorschwihr et de Herrlisheim pour la messe du souvenir et le dépôt de gerbe avec la présence des anciens combattants, des porte-drapeaux, des sapeurs-pompiers et des jeunes sapeurs-pompiers. La première adjointe Mme Micheline RITTER a lu les noms des 3 soldats « Morts pour la France » en 2018 tandis que les élèves de la classe de Mme Géraldine MARQUES ont rappelé les noms des 14 soldats du village « Morts pour la France » durant la première guerre mondiale et gravés à jamais sur le Monument aux Morts. Puis, ils ont entonné La Marseillaise qui a été reprise en chœur par l'ensemble des participants. 4 médailles ont été remises à des membres méritants de la section locale de l'UNC à savoir Messieurs André FURSTENBERGER, Jean-Paul SCHMIDT, Bernard HAUMESSER et Maurice HUMBRECHT par le président Marcel BENDELE.

La réunion du Comité consultatif communal composé de représentants des élus et des sapeurs-pompiers a permis au chef de corps le lieutenant David WIEST de faire le point sur les effectifs, les activités, les promotions, ... Une fois encore, nos soldats du feu ont démontré leur savoir-faire aux élus et autres responsables du site présents lors de l'exercice d'automne qui a eu lieu dans les locaux de l'Asiet avec pour thème « fort dégagement de fumée dans les vestiaires avec 3 jeunes joueurs bloqués à l'intérieur ».

Le premier Conseil d'écoles de l'année a réuni le corps enseignant, les représentants des parents d'élèves ainsi que la première adjointe Mme Micheline RITTER, représentant la commune, pour faire le point sur la rentrée scolaire, les effectifs, le règlement, la sécurité, les projets des écoles.

La représentation théâtrale proposée par la Comédie de l'Est de la pièce d'Are Lygre « Maman et moi et les hommes » mise en scène par Serge Lypszyc a séduit un public venu en nombre salle Saint Michel.

Lors de la Sainte-Barbe fêtée par notre corps local des sapeurs-pompiers, de nombreux soldats du feu ont été honorés par des promotions, nominations et remises de médailles. M. Silvio DI STEFANO, atteint par la limite d'âge, a rejoint les vétérans après avoir été actif pendant 45 années. Il en est vivement remercié. En préambule à cette fête, le maire et le président de la section locale de l'UNC ont déposé une gerbe au pied du Monument aux Morts en mémoire des « Morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie.

## Départ à la retraite...

La salle des Sociétés était comble pour la réception organisée à l'occasion du départ d'Oriella DI STEFANO, qui a fait valoir ses droits à la retraite le 1<sup>er</sup> novembre dernier. A quelques mois près, Oriella a passé toute sa carrière professionnelle à la mairie de Herrlisheim. Elle y est entrée le 1<sup>er</sup> août 1977 en tant qu'agent de bureau, en remplacement de Mme BECKER. Mémoire vive de notre village, elle a, pendant ces 41 années, collaboré avec 4 maires et participé au déménagement de l'ancienne mairie située rue Principale dans les locaux de la mairie actuelle. MERCI à elle pour son investissement au sein de notre commune, sa disponibilité auprès de nos administrés et du monde associatif. Dès à présent, nous lui souhaitons une bonne, heureuse et longue retraite.

## Les chantiers...

La remise en état du clocher endommagé lors du gros orage du 18 septembre a été réalisée comme prévu par

une entreprise de couverture au moyen d'un gros engin de levage.

Concernant la place de l'Église et les rues alentours, quelques travaux de finition restent à réaliser. De nouvelles règles de stationnement et de circulation ont été instaurées : elles sont expliquées en page 6 de ce bulletin.

Les travaux d'aménagement du chemin rural « Oberlachweg » viennent de démarrer et devraient durer environ 2 semaines.

#### **C'est à venir...**

Marché de Noël et concert de l'ADEM'OH font partie des animations « phare » de ce mois de décembre dont vous trouverez le détail pages 9 et 12 du présent bulletin. N'hésitez pas à vous déplacer pour soutenir les personnes qui s'investissent sans compter pour animer notre village.

Dès à présent, toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter d'excellents fêtes de fin d'année.

Bien cordialement,

Votre Maire,  
Gérard HIRTZ

### **PASSAGE À DOMICILE DE SAINT NICOLAS ET DU PÈRE FOUETTARD**

**le jeudi 6 décembre 2018  
à partir de 17 h 30**

Comme chaque année, Fresch'n Co vous propose un panier garni au prix de 10 € par enfant.

Réservations au 06 89 15 46 78.

### **ANNUAIRE DES ENTREPRISES**

En vue de la création d'un listing mentionnant les commerçants, artisans, industriels, ... qui peuvent proposer leurs services, merci de vous signaler au secrétariat de la mairie 03 89 49 39 80 ou par mail [mairie.herrlisheim68@wanadoo.fr](mailto:mairie.herrlisheim68@wanadoo.fr)

Le listing, avec les coordonnées, sera publié dans un prochain bulletin communal.

### **CHIENS À TENIR EN LAISSE**

En l'espace de quelques semaines, deux personnes se sont signalées à la mairie pour des morsures de chiens.

Le Code rural stipule : « *Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde ou de la protection du troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant cent mètres* ». Les contrevenants sont passibles d'une amende.

**Par civisme et pour la sécurité de tous, tenez vos chiens en laisse.**

### **PETITS RAPPELS :**

#### **NEIGE - VERGLAS**

Avec l'arrivée de l'hiver, n'oubliez pas qu'en cas de chute de neige ou de verglas, les propriétaires et les locataires sont tenus de balayer la neige sur le trottoir au droit de leur propriété en dégageant celui-ci autant que possible et d'y jeter du sel, du sable ou de la sciure de bois en cas de verglas.

#### **TENTATIVE DE CAMBRIOLAGE**

Deux tentatives de cambriolage ont de nouveau eu lieu dans la commune.

Nous vous rappelons qu'il faut être extrêmement attentif et vigilant, surtout en cette période de fêtes ou lors des démarchages. Il convient aussi de surveiller les allées et venues de personnes suspectes, de prendre toutes les précautions pour ne pas faciliter le travail aux cambrioleurs en fermant les volets quand vous quittez votre habitation par exemple.

En cas de doute, surtout n'attendez pas et prévenez immédiatement la gendarmerie en composant le 17.



## FONCTIONNEMENT DES SERVICES PENDANT LES FÊTES

### MAIRIE et AGENCE POSTALE

Afin de mieux répondre à vos besoins, nous serons ouverts les lundis 24 et 31 décembre  
**de 8h à 12h**  
(au lieu de 13h30 à 17h)

### ÉGLISE

L'église sera ouverte du 16 décembre 2018 au 13 janvier 2019 inclus.

### BIBLIOTHÈQUE

Elle sera fermée pendant les 2 semaines de congés scolaires, soit du 22 décembre au 6 janvier inclus.

### AIRE DE DÉCHETS VERTS

A compter du 1<sup>er</sup> décembre 2018, l'aire sera ouverte **de 15h à 16h** les lundis, mercredis et samedis (sauf jours fériés).

### RAMASSAGE DES BIODÉCHETS

Rattrapage le jeudi 27 décembre dès 4h30, à la place du mercredi 26 décembre (férié).

## EXPOSITION « 1918-1925 : LES ALSACIENS, PAIX SUR LE RHIN ? »



Labellisée par la Mission nationale du centenaire de la Grande Guerre, cette exposition met en lumière les premières années de l'après-guerre en Alsace grâce aux documents conservés auprès des Archives départementales (affiches, photographies, films, enregistrements sonores, ...).

L'exposition est ouverte au public jusqu'au 21 décembre 2018 à l'Hôtel du Département à Colmar et jusqu'au 31 mars 2019 aux Archives départementales à Strasbourg.

Ce devoir de mémoire doit nous permettre de ne pas oublier combien l'Alsace a été durement frappée par la Grande Guerre tout en transmettant un message d'espoir pour renforcer les liens qui unissent aujourd'hui la France et l'Allemagne.



## AGENDA

### DECEMBRE 2018

1er	« Rencontre littéraire » à la bibliothèque de 10h à 12h
1er et 2	Marché de Noël
6	Passage de Saint-Nicolas
12	AG ASIET
14	Jeux de Noël <i>Les Grenouilles s'éclatent</i>
15	Tournoi des 3 Sabres (escrime)
16	Concert de l'orchestre de l'ADEM'OH

### JANVIER 2019

4	Vœux du Maire
11	AG AAPMA (Pêche)
12	Crémation des sapins
13	Repas des Aînés
15	AG <i>Les Grenouilles s'éclatent</i>
18	AG Arboriculteurs
25	Collecte de sang
25, 26, 27	Théâtre : représentations TTH

## RECENSEMENT DE LA POPULATION du 17 janvier au 16 février 2019

Les communes de moins de 10 000 habitants, comme HERRLISHEIM-PRES-COLMAR, font l'objet d'une enquête de recensement exhaustive tous les cinq ans. A partir du 17 janvier 2019, vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera identifiable grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figurent sa photographie et la signature du Maire.

L'agent recenseur viendra déposer à votre domicile les documents suivants :

- ◆ une feuille de logement
- ◆ un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé
- ◆ une notice d'information sur le recensement et les questions que vous pouvez vous poser.

Il les récupérera lorsque ceux-ci seront remplis. Ils doivent être remis au plus tard le 16 février 2019.

Vous pouvez également optez pour la réponse sur internet, c'est encore plus simple et plus rapide. Il vous suffira de vous connecter sur le site **le-recensement-et-moi.fr** grâce aux identifiants uniques que vous remettra votre agent recenseur.

### Les agents recenseurs

#### **District 1** **Thierry WINKELMULLER**



Chemin des Peupliers  
Chemin des Prés  
Clos du Trèfle  
Gaesslegaartenweg  
Impasse des Moutons  
Impasse des Roseaux  
Impasse du Bachacker  
Impasse du Chemin de Fer  
Route du Vin (numéros impairs)  
Route de Niederhergheim  
Route de Sainte Croix en Plaine  
Rue de la Gare  
Rue de la Lauch  
Rue de la Scierie  
Rue de l'Elsbourg  
Rue des Etangs  
Rue du Berger  
Rue du Fossé  
Rue du Stade  
Rue Saint Paul  
Rue Saint Pierre  
Rue Saint Sébastien  
Rue Saint Wendelin  
Rue Sainte Barbe  
Scheunengaartenweg

#### **District 2** **Oriella DI STEFANO**



Cour Sainte Marthe  
Felsacker  
Galgenacker  
Rue Auguste Scherlen  
Rue de Colmar  
Rue de Hattstatt  
Rue de la Montagne  
Rue de la Sablière  
Rue de l'Artisanat  
Rue des Boulangers  
Rue des Canards  
Rue des Hirondelles  
Rue des Schauenbourg  
Rue du Château  
Rue du Commerce  
Rue du Dagsbourg  
Rue du Dagsbourg-Vignoble  
Rue du Hagueneck  
Rue du Haut-Koenigsbourg  
Rue du Hohlandsbourg  
Rue du Muguet  
Rue du Pflixbourg  
Rue du Vignoble  
Rue du Wahlenbourg  
Rue du Weckmund  
Rue du Wineck  
Rue Principale  
Weglaender

#### **District 3** **Jean-Luc KOENIG**



Rue des Alouettes  
Rue des Cigognes  
Rue d'Eguisheim  
Rue des Fleurs  
Rue du Hohneck  
Rue des Jardins  
Rue de Marbach  
Rue de la Maternelle  
Rue des Mésanges  
Rue des Mouettes  
Rue Saint Michel  
Rue des Perdrix  
Rue des Pinsons  
Rue des Roitelets  
Rue du Stauffen  
Rue des Vosges  
Allée du Printemps  
Place de l'Ecole  
Route du Vin (numéros pairs)

## PLACE de l'ÉGLISE et RUES ALENTOURS : STATIONNEMENT et CIRCULATION

Depuis les travaux d'aménagement de cet automne, un nouveau sens de circulation a été instauré : la rue des Boulangers et la rue de l'Église (jusqu'au dépôt d'incendie) sont désormais à sens unique. Des panneaux de signalisation ont été posés ; nous vous demandons de les respecter.

Nous vous rappelons également que, conformément au code de la route, vous devez vous garer en marche arrière sur les places en épi de la Place de l'Église.

Enfin, des emplacements "minutes" ont été créés en façade de la Rue Principale. Ils sont matérialisés par une signalisation horizontale et une signalisation verticale. L'utilisation du Disque Européen de Stationnement est vivement recommandé. La durée maximum autorisée est de 15 minutes, du lundi au samedi de 6h à 19h. Tout dépassement sera sanctionné.

**Attention : ces places de stationnement "minutes" sont accessibles dans les 2 sens de circulation.**



Ces règles ont été instaurées pour un meilleur partage de l'espace public entre tous ses utilisateurs. Nous vous remercions de bien vouloir les respecter.

## REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME :

Les différentes pièces du PLU (Plans de zonage, Règlement, Projet d'Aménagement et de Développement Durables, Orientations d'Aménagement et de Programmation) sont consultables à la mairie, aux heures d'ouverture des bureaux, ainsi que sur le site Internet de la commune.

Un registre est à disposition des personnes souhaitant consigner leurs remarques et observations.

## LE MONOXYDE DE CARBONE

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui provient essentiellement du mauvais fonctionnement d'un appareil à combustion. Il est inodore, invisible et non irritant, donc très difficile à détecter.

### Comment éviter les intoxications ?

- faire contrôler systématiquement les installations de chauffage, chauffe-eau, insert, ... ainsi que les conduits de fumée, par un professionnel qualifié.
- aérer le logement tous les jours pendant au moins 10 minutes, même quand il fait froid.
- ne pas obstruer les entrées et sorties d'air (grilles d'aération dans les cuisines, salles d'eau et chaufferies principalement).

### Que faire si on soupçonne une intoxication ?

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut tuer. Quand un appareil de chauffage ou de cuisson marche, si vous avez mal à la tête, envie de vomir ou si vous vous sentez mal, il y a peut-être du monoxyde de carbone chez vous. En cas de doute, ouvrez les fenêtres et les portes, arrêtez les appareils de chauffage et de cuisson, sortez de chez vous, appelez les secours : 18 (Pompiers), 15 (Samu), 114 (Personnes sourdes et malentendantes).

## STATISTIQUES DEMANDEURS D'EMPLOI DANS LA COMMUNE

	Novembre 2017	Novembre 2018
Nombre d'actifs de 15 à 64 ans : 885 (source INSEE)		
Femmes	41	43
Hommes	43	43
Total	84	86
Demandeurs d'emploi indemnisés	60	62
Demandeurs d'emploi non indemnisables	24	24



## AMICALE DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES

Malgré une invitation personnelle par écrit pour combler les réserves en concentré de globules rouges de certains groupes sanguins, seulement 53 personnes se sont présentées lors de la collecte du 25 octobre 2018. La réserve de moins d'une semaine est insuffisante. Or, en donnant votre sang, vous sauvez des vies.

**L'Amicale et l'EFS comptent tout particulièrement sur votre présence à la prochaine collecte du 25 janvier 2019.**

Comme à chaque collecte, les membres de l'Amicale ont préparé avec soin la collation servie à l'issue du don. Un **GRAND MERCI** à la famille Bendélé qui a offert les pommes de terre.

Le tirage au sort a permis à MM. Gérard Gröger de Hattstatt et Eugène Poix de Herrlisheim d'être les heureux gagnants de draps de bain et de colis de bouteilles.

L'Amicale et l'EFS vous remercient de votre geste. Grâce aux donateurs de sang, 1 million de personnes sont soignées chaque année.

Partagez votre pouvoir, donnez votre sang !

Le Président,  
Jean-Jacques Fleischer



## ACCUEIL PÉRISCOLAIRE « LE FRESCHAHISSALA » : LES ACTIVITÉS DES MERCREDIS DE DÉCEMBRE

- Mercredi 5 décembre      Atelier pâtisserie (fabrication de manalas)
- Mercredi 12 décembre    Je continue mon livre souvenir
- Mercredi 19 décembre    Sortie de Noël



Le Freschahissala se réserve le droit de changer, d'annuler son programme, ou de fermer en cas de participants insuffisants. Les inscriptions sont fermes et définitives et seront facturées.

Comme chaque année, le péri scolaire propose un goûter pour la **SAINT-NICOLAS** (les inscriptions sont à faire d'avance) et son petit marché où vous pouvez venir déguster chocolat chaud, vin chaud et vous laisser tenter par nos petits gâteaux de Noël et manalas, ainsi que nos petites déco qui seront à vendre.

Passez nous faire un coucou le jeudi 6 décembre à partir de 16h30 !

**Le péri scolaire sera fermé pendant les congés scolaires, soit du 22 décembre au 6 janvier inclus.**

Périscolaire - Cour Sainte Marthe à Herrlisheim 03 89 86 45 27  
frescha@gmail.com

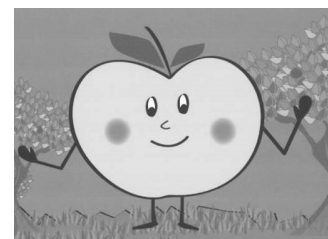
## ARBORICULTURE : PROCHAINES ACTIVITÉS

**Le samedi 8 décembre à 14 h au verger école**

- taille du prunier Reine Claude
- taille de scions (jeunes arbres de trois ans)
- taille d'arbres dans la haie fruitière

Les démonstrations sont ouvertes à tous public ! Venez nombreux !

Le Président,  
Maurice KLINGNER



## **CONCOURS « DÉCORATIONS DE NOEL » : RÈGLEMENT**

### **Article 1 – Participants**

Le concours est ouvert aux habitants et commerçants de Herrlisheim-près-Colmar, après inscription de manière individuelle ou collective et complétée lisiblement.

### **Article 2 – Objet du concours**

Le concours consiste à récompenser les maisons, appartements ou commerces décorés pour Noël. L'objectif est d'animer la commune, de l'embellir et de participer à l'ambiance de Noël.

### **Article 3 – Délai de participation**

Les bulletins d'inscriptions doivent être déposés chez Jessica MUNOS - 36 rue d'Eguisheim - 68420 Herrlisheim, au plus tard le 19 décembre 2018.

### **Article 4 – Modalités de participation**

Les participants devront décorer leurs façades, jardins ou balcons de façon originale et créative. Le concours prend en compte la qualité de l'agencement des décorations de Noël (effet d'ensemble), le sens artistique, l'originalité et la visibilité pour le public.

### **Article 5 – Dotation**

Les 3 premiers lauréats de la catégorie 1 et 2 recevront un lot. Le premier de la catégorie 3 recevra un prix. La remise des prix aura lieu le mardi 15 janvier 2019 à 20 h 00 à l'Hôtel de Ville (salle des Sociétés).

### **Article 6 – Jury**

Le jury effectuera une visite de nuit le jeudi 20 décembre et de jour le vendredi 21 décembre 2018. Le jury sera composé d'une partie du bureau de l'association les Grenouilles s'éclatent et d'un représentant de la mairie.

### **Article 7 – Droit à l'image**

Les participants acceptent que des photos de leurs décorations soient réalisées et autorisent leur publication. Ils autorisent aussi à ce que leur maison / établissement apparaisse sur une carte ou sur une liste afin que les habitants puissent savoir quel(s) maison(s) ou commerce(s) participe(nt) au concours.

### **Article 8 – Acceptation du règlement**

L'inscription au concours entraîne de la part des candidats, l'acceptation sans réserve du présent règlement ainsi que des décisions prises par le jury.

---

## **CONCOURS « DÉCORATIONS DE NOEL » : INSCRIPTION**

NOM : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

.....

(préciser l'étage le cas échéant)

Téléphone : ..... Courriel : .....

Demande son inscription pour le concours de décorations de Noël, dans la catégorie suivante :

1<sup>ère</sup> catégorie : Particuliers – avec illuminations

2<sup>ème</sup> catégorie : Particuliers – sans illuminations

3<sup>ème</sup> catégorie : Commerces et services

et déclare accepter sans réserve le règlement du concours, ainsi que les décisions du jury.

Herrlisheim-près-Colmar, le ..... 2018

Signature :



# Marché de Noël



Samedi 1<sup>er</sup> décembre 2018 de 14 h à 18 h  
et dimanche 2 décembre 2018 de 10 h à 18 h

Salle Saint-Michel et extérieurs

Liste des exposants :

Bernard MULLER	Pommes et jus de pommes
Jean-Luc et Patricia KOENIG	Objets en bois
Atelier des Grenouilles	Tricots, crochets, couture, broderie déco
Association « Les Jolis Mollets »	Petits gâteaux de Noël
Gaston et Franca FURSTENBERGER	Miel récolté en Alsace
Annick SENN	Animaux en feutrine - Père Noël
Vivianne POULHARIES ROHMER	Bijoux, bricolages artisanaux
Association « Les Grenouilles sportives »	Bricolages divers
Ecole maternelle de Herrlisheim	Bricolages divers
Karin MASSON-VIVIEN	Bijoux, tours de cou, écharpes, bijoux zen
Angèle BOMBENGER	Foulards, ponchos, objets en bois
Nicole BOMBENGER	Petits gâteaux, chutney de figues, peintures
André et Yvette FURSTENBERGER	Vin chaud, café, chocolat, Saint-Nicolas en bois
Cathy GOLDSTEIN	Objets décoratifs en bois
Halim BOUKERCHI	Thés bio, infusion et accessoires
Sandrine WOLFF	Luges, centres de table
Christine COLLIN	Bijoux intemporels
Mélissa KAMMERER	Expo voiture du Rallye des Gazelles, petits gâteaux
Sonia CLADEN	Création déco de Noël, bougeoirs, cartes
Elisabeth LIECHTY	Mangeoires à oiseaux
Philippe SCHATTNER	Safran et ses dérivés
Catherine GRIMME	Recueil de chroniques poétiques

Les enfants pourront déposer leur lettre au Père Noël dans la boîte aux lettres qui se trouvera dans le hall d'entrée de la salle Saint-Michel (merci de préciser les nom, prénom et adresse dans la lettre...).



Le Président,  
André Furstenberger

# Les Grands Anniversaires du mois de décembre 2018

GLEE Annette, 79 ans, le 2  
VOGEL Denise, 81 ans, le 2  
MICLO Jeanne, 77 ans, le 4  
SCHITTLY Liselotte, 81 ans, le 12  
ROHMER Hélène, 91 ans, le 21  
FREYDRICH Christiane, 79 ans, le 23  
STRUB Achille, 81 ans, le 24  
BANNWARTH Justin, 88 ans, le 25  
SPINNHIRNY Irène, 76 ans, le 26



## NAISSANCES

**Damien STOCKY**  
le 8 novembre



**Charlie KLEIN**  
le 12 novembre

## NOCES DE DIAMANT

**Monique et Jean-Claude CRUCIFIX**  
le 20 décembre



## DECES

**Jean-Claude VORBURGER**  
le 13 novembre



**Jean-Pierre SYDA**  
le 21 novembre

# ANNONCES



## EMPLOI

Professeur certifié expérimenté propose cours, soutien et aide aux devoirs : mathématiques et/ou français du CP à la 3<sup>ème</sup>

Tél. 03 89 86 45 38 après 18 heures.

Natif Américain propose des cours d'anglais sur Herrlisheim le mercredi pour les enfants de CM1 et CM2 afin de les préparer à leur entrée au collège.  
Pour tous renseignements, n'hésitez pas à me contacter à l'adresse suivante : jpigg86@gmail.com

Vends convecteur mobile électrique , marque Supra, 3 allures de chauffe (1000, 1500, 2000 watts).

Prix : 20 €  
Tél. 06 83 69 06 92

## ASSISTANTE MATERNELLE

Assistante maternelle dispose d'une place pour 1 bébé à partir de janvier 2019.

Tél. 06 46 54 93 66 / 06 61 11 45 98

## DIVERS

L'ARMÉE DE TERRE  
**RECRUTE  
ET FORME**  
15 000 POSTES



SENGAGER.FR  
VOTRE VOLONTÉ. NOTRE FIERTÉ.

Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées du lundi au vendredi avec ou sans RDV  
1A Rue Vauban  
68100 Mulhouse  
Tél : 03.89.60.51.43

Permanences : mardi et le mercredi au 2 Rue des Belges à Colmar (à l'entrée du 152° RI).  
Uniquement le mercredi pendant les vacances scolaires.  
Tél. 03 89 21 88 09

## VENTE

Vends une batterie électronique au prix de 330 €  
Très bon état - Modèle Roland HD-1 Année 2013  
Prix neuf 500 €

Description : Charleston, cymbale crash, cymbale ride, grosse caisse, tom basse, tom médium, tom alto, caisse claire en peau maillée  
Tableau de commande avec 11 choix d'effets.

Tél. 06 32 25 76 02

Vends lit d'enfant chêne et rotin année 70 longueur : 1.45 m  
Largeur : 55 cm, hauteur : 75 cm. Prix à débattre

Tél. 03 89 49 35 72 heures de repas.

Vends débroussailleuse TB250jd.  
Très bon état.

Ensemble complet : 100 €

Tél. 03 89 49 21 54 ou 06 77 62 77 84

# WANTED

*Classe 58*

*60 ans, déjà !*

*Claudine et Jean-Luc vous proposent de prendre contact avec eux afin d'organiser une réunion en vue d'éventuelles retrouvailles (sortie, repas, randonnée ou autres...)*

*Claudine 06 01 81 17 73 claudine.hus@sfr.fr*

*Jean-Luc 06 09 15 12 70 jeanluc.rennie@sfr.fr*

## URGENT

Recherche local ou garage fermé environ 10 à 12 m<sup>2</sup> pour stockage.

Tél. 06 36 66 94 92

**Modalités de publication des petites annonces**  
Une petite annonce est renouvelée trois fois à la demande du particulier. **Si vous ne nous appelez pas, l'annonce sera automatiquement supprimée le mois suivant.**  
La même annonce ne sera publiée que trois fois par an.



# CONCERT



**DIMANCHE 16 DECEMBRE**

**2018**

**à 17h30**

**Eglise St-Michel HERRLISHEIM**



*Pour MARIE-JO*